

Compte rendu Réunion du Collectif Ile-de-France, 4 juin 2013

Tous les départements étaient présents sauf le 91 pour indisponibilité des référents du Secours Catholique et de l'ASFERR.

Objectifs de la réunion

1/ Etat des lieux dans les différents départements de la région en relation avec l'application ou non de la circulaire du 26 août 2012.

2/ Information sur le projet annoncé par la DIHAL et le Premier Ministre de créer une mission spécifique sur la région Ile de France concernant l'application de la circulaire du 26/08/2012.

3/ Actions en cours et initiatives envisageables au niveau régional du Collectif Ile-de-France.

4/ Divers

1/ Etat des lieux dans les départements

1/a : Paris (75)

Secours catholique :

Porte de la Chapelle

Le 29 mai 2013, l'évacuation s'est passée sans violence vers 7h du matin. Application de la circulaire du 26/08/2012. Cependant, des pressions policières ont eu lieu avant l'évacuation ce qui a entraîné le départ de nombreuses familles.

Le diagnostic a été réalisé par GIP-Habitat à la demande de la Préfecture.

La Mairie de Paris et de la Préfecture de Région étaient présentes : elles ont appelé le 115. Des solutions d'hébergement en hôtel ont été proposées pour 60 personnes présentes au moment de l'évacuation. Avant l'annonce de l'expulsion il y eu jusqu'à 180 sur le site.

- Pour les familles : une prise hébergement hôtelier pendant un mois (par le 115) et renouvelable.
- Pour les personnes isolées : une prise en charge de 3 jours renouvelables, en appelant directement le 115.

Seules 30 personnes ont accepté les solutions d'hébergement proposées et seront suivies par l'association Emmaüs-Coup de main. 2 familles devraient être logées sur Paris et les autres dans le 94.

Pour le reste, beaucoup de personnes sont parties vers la Courneuve et la Porte d'Aubervilliers.

Porte d'Aubervilliers :

3 terrains sont suivis par le Secours catholique. Entre 250 et 300 personnes :

1/ Aubervilliers 1 : 8 familles. La mairie de Paris est partante pour la mise en place d'un projet novateur pour l'accueil de ces familles. .

2/ Aubervilliers 2 (20 familles) et 3 : ces terrains vont sûrement faire l'objet d'une évacuation avant l'été. Secours catholique a sollicité un diagnostic. Selon la Mairie de Paris, il y aura un diagnostic avant les évacuations.

1/b : Seine Saint Denis (93)

Sur le département Les réunions entre les associations et la Préfecture sont suspendues depuis 8 mois.

Deux opérateurs mènent des diagnostics sur l'ensemble du département : GIP-Habitat et Insertion sociale et ALJ 93.

Secours Catholique :

Montreuil, rue de Paris

Le 2 mai 2013, le terrain a été évacué, suite à une décision de justice (à la demande du propriétaire privé).

Elles sont actuellement à la Porte de Montreuil.

Aucun diagnostic n'a été fait selon les familles présentes contrairement à ce que la Préfecture avait annoncé.

Collectif de Noisy Le Grand :

Noisy-le-Grand

Les diagnostics ont été réalisés par GIP Habitat et ALJ 93 mais n'ont rien donné car aucune solution n'a été proposée aux familles.

Le représentant de la DIHAL dans le 93 est en charge de la sécurité à la Préfecture. Le collectif a demandé à travailler en concertation avec elle mais toujours pas de réponse de sa part.

2 autres terrains à Noisy-le-Grand :

1/ l'un est passé en jugement, il devrait être évacué bientôt.

2/ l'autre est installé sur une propriété privée (le propriétaire ne s'oppose pas à ce que les personnes s'y maintiennent) mais le maire est prêt à prendre un arrêté d'insalubrité publique. Le Maire refuse d'accorder le ramassage des ordures. Le maire refuse de scolariser les enfants. Le Défenseur des droits a été saisi et a estimé que les enfants ont tous droit à la scolarisation même lorsqu'ils ne sont pas vaccinés. Le Collectif a intégré les enfants dans l'école depuis janvier 2013 mais à ce jour, le maire refuse toujours de leur délivrer un certificat de scolarité, ils n'ont pas accès à la cantine ni aux activités périscolaires.

PU-AMI :

Stains

Une évacuation est à prévoir.

Un diagnostic assez poussé a été réalisé par l'ALJ 93 mais aucune MOUS n'est envisagée.

Porte de Paris :

- Terrain du 6B. Une évacuation est prévue pour début juillet sur demande de la Mairie de Paris.
- Le Hangar : 300 personnes environ. Médecins du monde intervient sur ce site.

- Autre site installé sous un pont de l'A86, sur l'ancien Hanul : le site est en travaux un gardien a été missionné par la Mairie de Paris. Une procédure est engagée.
- Autre site, vers Saint-Ouen, sous un pont : installé depuis 6 mois. Environ 50 caravanes.

Bobigny :

- Les Coquetiers
- 2 autres sites (Stalingrad et La Folie) : pas de procédure d'évacuation envisagée.

Rosny, Plateau d'Avron :

Le préfet bloque l'évacuation.

Porte de la Villette :

Un arrêté préfectoral a été pris. Prochaine évacuation ?

Clichy-sous-Bois :

L'évacuation est prévue pour le 10 juin.

A la demande du Conseil général, PU-AMI intervient pour que les personnes obtiennent l'AME avant l'évacuation. La CCAS de Clichy-sous-Bois domicilie l'ensemble des personnes présentes sur le terrain.

Un diagnostic est en cours mais l'opérateur n'est pas connu.

1/c : Val de Marne (94)

Romeurope 94/Mrap

Ivry :

Situation juridique : le propriétaire du terrain (Assistance Publique/Hôpitaux de Paris – APHP) a été débouté 2 fois (ils ne retrouvent pas leur titre de propriété). 250 personnes y sont installées.

Un diagnostic a été établi par GIP-HIS. Il s'est relativement bien passé : 15 personnes étaient présentes pour le réaliser accompagnées de 4/5 traducteurs. Les associations de soutien avaient été contactées pour être présentes. Il s'est déroulé sur 2 jours et demi et a concerné toutes les familles. Des fiches de diagnostic personnalisées ont été faites.

Vitry-sur-Seine :

Environ 60 personnes. Certaines personnes viennent de Créteil (suite à l'incendie).

Le propriétaire du terrain est le Réseau ferré de France, il entend mener une action en justice pour évacuer le terrain (mais perte des titres de propriété).

Le maire refuse le ramassage des ordures.

Le Collectif demande un diagnostic social à la Préfecture.

Limeil-Brévannes :

L'évacuation a eu lieu le 21 mai 2013 suite à un arrêté de péril pris par le préfet et ce contre l'avis du maire.

Des bus avaient été prévus pour conduire les personnes à la gare RER. Propositions d'hébergement hôtelier dans le 95 pendent quelques jours.

Ablon :

Squat dans une maison à trois étages appartenant au Réseau ferré de France.
Entre 60 à 70 personnes (dont une femme enceinte) : familles venues de Villejuif.
Des procédures d'évacuation sont en cours et un tract de la mairie circule actuellement.

1/d : Val d'Oise (95)

Collectif de deuil la Barre et de soutien aux familles roms de Roumanies
Aucun comité de suivi, ni de concertation, ni de diagnostic n'ont été mis en place.
Le représentant de la DIHAL est le sous-préfet chargé de la cohésion sociale et de la sécurité qui a exprimé son positionnement sur la question disant qu'il répond avant tout à son préfet.

Deuil :

1. Terrain sur lequel environ 60 personnes sont installées depuis 4 ans.
Les enfants vont tous à l'école (seuls les enfants du primaire n'ont pas accès à la cantine) et sont tous vaccinés. Les domiciliations sont renouvelées par le CCAS. Le CCAS avait été sollicité par la préfecture pour réaliser un diagnostic, et les conclusions sont sans appel : les enfants sont tous scolarisés et vaccinés et toutes les familles sont insérables. La Préfecture n'a pas tenu compte de ce diagnostic « trop positif ».
Le Défenseur des droits a souligné au préfet que le terrain de Deuil était un exemple. De ce fait le terrain n'apparaît pas être à risque pour le moment même s'il est sous le coup de l'arrêté de péril pris par le maire en 2011.
2. Par contre, tout autre terrain ou squat présent sur Deuil est directement évacué. Un des terrains est dans une situation très tendue avec les riverains.

Montmagny :

Un squat dans une maison appartenant au Conseil général a été évacué.

Sarcelles :

Certaines personnes sont parties suite à une visite nocturne de personnes avec fusils (une personne a notamment été blessée).
Les 150 personnes qui y étaient installées sont parties suite à cette intimidation.
Certaines personnes se retrouvent dans les rues de Sarcelles et d'autres sont retournées en Roumanie.

Saint-Ouen-l'Aumône :

Une demande d'évacuation est en cours devant le TGI de Pontoise mais les personnes s'en vont sans attendre la décision de justice.

Sur plusieurs sites des évacuations sans procédure judiciaire ont eu lieu, le plus souvent après 48h.

Argenteuil-Bezons :

Un terrain a été évacué. Le tribunal administratif a été saisi mais a donné tort aux habitants du terrain.

Mery-sur-Oise :

Terrain vers l'A184. Entre 3 et 4 terrains.

Butte de Montmorency :

Les personnes y sont installées depuis 4 ans et bougent de quelques centaines de mètres à chaque évacuation.

1/e : Hauts de Seine (92)

Collectif Roms du Petit-Clamart

Le terrain dit du Petit Clamart :

Un diagnostic a été réalisé par le GIP-HIS mais aucune information sur une éventuelle évacuation.

Le préfet du 92 ne peut pas évacuer un terrain appartenant au 91. 107 personnes dont 55 enfants y sont installées.

Mardi 28/05 : le diagnostic a été réalisé par le GIP-Habitat : les personnes ont été comptées, on a pris des informations sur la scolarisation, l'AME, la maîtrise du français. Au total, le diagnostic a duré 2h et demie.

Chatenay :

Un terrain est situé près du Bois de la Verrière.

Ils sont 25 adultes, il ont dit 25 enfants. Il y a là 6 caravanes (pas jeunes), tente et bâches. Sur un espace assez large qui domine l'A 86. C'est un groupe familial, originaire de Bucarest, qui a été expulsé d'Aulnay-sous-Bois et qui est là depuis 3 semaines. Visiblement dans une très grande précarité. Ils ont reçu le 31 mai, une convocation au TGI de Nanterre pour le 11 juin au matin, pour expulsion. Ils n'ont pas d'avocat pour le moment. Le collectif va se renseigner.

1/f : Yvelines (78)

Collectif Romyvelines :

Triel-sur-Seine. Le terrain est installé depuis 2007 sur une parcelle appartenant à la ville de Paris. La Préfecture n'envisage pas de demander une évacuation pour le moment (sauf si l'une des communes proches du terrain le lui demande).

45 familles (environ 150 personnes) sont présentes sur le terrain.

Les enfants sont tous scolarisés (grâce à l'intervention de la Halde).

Une réunion a eu lieu le 20/12 entre le Préfet, le Pact-Yvelines (opérateur diagnostiqueur), le Collectif, d'autres associations et des élus.

Le sous-préfet (correspondant DIHAL) s'est déplacé sur le terrain, il a expliqué comment il envisageait sa mission et comment il entendait appliquer la circulaire du 26/08.

Un diagnostic a été réalisé pendant 3 mois (2 jours par semaine) par le Pact. Des fiches d'entretien individuelles et nominatives ont été faites.

2 personnes ont obtenu des récépissés avec une autorisation de travail et, par ce biais, ont obtenu un titre de séjour.

Les demandes d'autorisation de travail passent par le Pact-Yvelines qui les transmet à la Préfecture.

Un projet de chantier d'insertion a été lancé pour améliorer le chemin d'accès au terrain.

Il est prévu qu'un accompagnement social soit diligenté par Pact-Yvelines.

1/g : Seine et Marne (77)

Collectif de soutien aux Rroms du Val Maubuée :

Champ-sur-Marne

500 personnes se déplacent de terrain en terrain.

Aucun diagnostic n'a été réalisé. Selon la préfète, les terrains sont trop insalubres pour faire des diagnostics.

La préfecture, le conseil général et la maire refusent de recevoir le collectif.

Le Défenseur des droits a été saisi pour demander la scolarisation des enfants. L'Inspection académique est aussi intervenue pour scolariser les enfants contre l'avis de la maire.

La police passe fréquemment sur le terrain. La municipalité refuse le ramassage des ordures. Des procédures judiciaires sont en cours.

Le SIAO a demandé à Hors la rue d'établir un diagnostic sur un terrain. Suite aux conditions posées par le « formulaire » SIAO HLR a refusé. .

3/ Actions en cours et initiatives envisageables

La question sur la non-participation du Collectif Romeurope IDF en tant que tel à la manifestation du 25 mai a été abordée.

Les constats ont été les suivants :

- Déception de la non-participation du Collectif IDF en tant que tel à la manifestation.
- Questionnement sur les rôles d'information du Collectif IDF et politique de la Plateforme 93.
- Incompréhension de la prise de décision Les membres ont le sentiment d'être éloignés de la prise de décision.

Les demandes des membres ont été les suivantes :

- Plus de coordination entre les différents acteurs au sein de la région pour éviter les crispations qui pourraient être nuisibles pour notre action commune.
- Etre présent à la réunion unitaire du 12 juin convoquée par la Plateforme 93 pour discuter sur d'éventuelles pistes à poursuivre de façon coordonnée.

Divers /Informations:

Le Rapport d'Observatoire du Collectif Romeurope est en phase de finalisation ; Il sera présenté à la presse le 26 juin. Une information détaillée sur le lieu et l'horaire sera diffusée au plus tôt.

Dans le cadre d'un projet financé par la Région Ile de France - Programme « Lutte contre les discriminations » - **une brochure contre les principales idées reçues est en train d'être finalisée et sera diffusée à l'occasion de la présentation du Rapport d'Observatoire.** 3000 exemplaires seront imprimés et une partie sera adressés aux membres franciliens du Collectif afin qu'ils puissent s'en servir pour des actions de sensibilisation. Il serait opportun

que chaque membre réfléchisse à une liste d'acteurs publiques (Mairie, CCAS, PMI, établissement scolaires, Pole emploi, etc...) afin de leur envoyer la brochure.

Nous avons présenté à la Région Ile de France – FRDVA (Fonds régional pour le développement de la vie associative) un projet qui, si approuvé, nous donnerait la possibilité d'organiser des nouvelles séances de formation en faveur des membres et partenaires du Collectif Romeurope Ile de France. La réponse est attendue pour juillet 2013 au plus tard. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins dans ce sens.